

*Questions orales*

**M. MacEachen:** Je serais ravi qu'on me révèle au cours du débat ce qui ne figurait pas dans l'exposé budgétaire. Je puis dire à l'honorable député que le programme de dépenses est assujéti à des restrictions très rigoureuses. Pendant la campagne nous avons promis que nos dépenses respecteraient le taux de croissance du PNB.

**M. Crosbie:** Mais non, c'est faux.

**M. MacEachen:** D'ici quelque temps c'est précisément ce que nous avons l'intention de faire.

**M. Clark:** Mais ce n'est pas ce que vous avez dit, Allan.

**M. MacEachen:** D'après ce critère de dépenses, nous avons réussi à les contenir d'une façon générale jusqu'à la limite qui nous permette de prendre de nouvelles et importantes initiatives.

**M. Clark:** C'est un nouveau critère et il ne tient pas de vous.

\* \* \*

● (1500)

**L'ÉNERGIE****LE RÔLE DES SOCIÉTÉS CANADIENNES DANS L'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX**

**M. Ian Waddell (Vancouver Kingsway):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le budget maintient certaines mesures incitatives, comme la déduction pour épuisement et d'autres, dont bénéficieront les multinationales pétrolières exploitant les sables bitumineux ou faisant de la prospection dans le Nord, secteurs où réside, comme le ministre le sait, l'avenir énergétique du Canada. A cause de l'importance des sables bitumineux, on estime que par suite des mesures annoncées, la propriété étrangère dans l'ensemble de l'industrie pétrolière passera en fait de près de 82 p. 100 à environ 87 p. 100 à très bref délai. Est-ce que le ministre peut dire à la Chambre pourquoi le budget n'accorde pas à Petro-Canada et aux Canadiens un rôle plus actif dans la mise en valeur des sables bitumineux et du Nord?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, si mon collègue veut bien lire attentivement le document intitulé «Le Programme énergétique national, 1980», il trouvera des tableaux donnant des chiffres précis que je ne peux citer ici pendant la période des questions mais qui indiquent clairement qu'à tous les égards, les entreprises canadiennes bénéficieront d'avantages très, très considérables par rapport aux sociétés étrangères, que ce soit dans l'exploitation des sables bitumineux ou dans celui de la prospection dans les régions pionnières, au Nord ou au large de nos côtes. Nos propositions assurent aux sociétés canadiennes d'énormes avantages par rapport aux autres. Elles seront donc placées dans une situation extrêmement favorable. J'espère que nous aurons l'occasion de mentionner les chiffres précis à cet égard au cours du débat sur le budget.

**M. Clark:** Il n'y a pas de quoi se féliciter.

**M. Waddell:** Madame le Président, il y a quelques minutes, le ministre des Finances disait que nous devrions féliciter le

gouvernement pour cet ambitieux programme de canadianisation. Ce serait le plus ambitieux depuis le discours du trône libéral de 1974. Or tout le monde sait ce que ce discours nous avait donné, trois fois rien. J'espère donc que le ministre ne nous en voudra pas si, de ce côté de la Chambre, nous estimons que ce programme est un peu factice.

Vu que Pétro-Canada a tenté en vain d'acheter des multinationales étrangères ces derniers temps, est-ce que le ministre peut dire à la Chambre s'il est disposé à forcer ces sociétés à vendre leurs avoirs et, si oui, comment il va s'y prendre?

**M. Lalonde:** Madame le Président, permettez-moi de répondre d'abord à la déclaration que le député a faite au début de sa seconde question. Je voudrais lui dire encore une fois que nous avons élaboré toute une série de mesures destinées à encourager la canadianisation de l'industrie, des mesures allant des subventions directes à l'industrie canadienne—subventions qui augmenteront en fonction du degré de propriété canadienne—jusqu'à l'exigence d'une part de 25 p. 100 au gouvernement du Canada en ce qui concerne la mise en valeur dans le Nord et au large de nos côtes. Nous exigerons également que toute mise en valeur dans ces deux secteurs soit financée à 50 p. 100 par des intérêts canadiens. Ce ne sont là que quelques-unes des mesures dans le budget.

**M. Broadbent:** Répondez donc à la question.

**M. Lalonde:** Quant à la seconde partie de la question... eh bien, l'interruption du chef du Nouveau parti démocratique m'a fait perdre le fil de mes idées, et je ne sais plus sur quoi portait cette question.

**Une voix:** Petro-Canada.

**M. Lalonde:** En ce qui concerne donc Petro-Canada, cette entreprise a réussi deux importantes transactions depuis 1976, comme les députés le savent. Il est vrai qu'il lui a été plus difficile cette dernière année...

**M. Broadbent:** Vous voulez dire impossible.

**M. Lalonde:**... d'acheter des entreprises étrangères. Ces dernières estimaient en effet que les perspectives d'avenir au Canada étaient si brillantes qu'elles ne voulaient à aucun prix entendre parler de vente de leurs avoirs. A mon avis, cela indique clairement...

**Mme le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît, je pense que cette réponse a assez duré.

[Français]

ON DEMANDE QUEL SERA LE PRIX DE L'ESSENCE AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Madame le Président, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre pourrait-il dire pour le bénéfice des consommateurs quel sera le prix d'un gallon d'essence à la suite du budget d'hier soir pour les années 1981, 1982, 1983 et 1984, en le comparant au prix qui aurait résulté du budget du gouvernement progressiste conservateur en décembre dernier?